



Septembre 2008

POUR NOUS CONTACTER :

☎ 01 55 80 66 44

sudtresor.750@cp.finances.gouv.fr

Lionel HAMON

TP CAS ☎ 01-40 33 21 38

Elisabeth VERET

Site Réaumur ☎ 01-55-80-87-08

Nicolas CHAMBON

TP 14/2 ☎ 01-56-53-68-61

Isabelle ELAZZAOUI

DIT Montreuil ☎ 01-49-20-55-23

NOS PERMANENCES :

Mercredi Site NDV / ☎ 01.44.50 46 72

sudtresor.752@cp.finances.gouv.fr

1er étage

Lundi Site Réaumur☎

sudtresor.750@cp.finances.gouv.fr

Pièce 130 – Mezzanine

Quelques dates :

Le 22 Septembre 2008 : audience avec M.Conrié, nouveau Receveur Général des Finances

La rentrée des députés, c'est aussi le 22 septembre. Le projet de loi sur la mobilité, voté par le Sénat au printemps, pourrait donc être adopté rapidement. C'est donc maintenant qu'il faut préparer le rebond de la formidable mobilisation du printemps dernier !

Solidaires aura la lourde tâche de fédérer les organisations de fonctionnaires pour que toutes ensemble elles mènent la bagarre nécessaire au retrait de ce projet de loi.

En Octobre = Retour du projet de loi sur la mobilité !

Edito de la rentrée

Les vacances sont finies... Voilà Septembre qui ressemble déjà à Novembre, tant le temps est maussade.

Les collègues de retour de congés sont d'ailleurs à l'image du temps. Car enfin, à quoi avons-nous eu droit durant cette "trêve" estivale? Un litre de carburant explosant tous les records, des prix de denrées alimentaires qui ne cessent d'augmenter, des indicateurs économiques en berne. Une récession qui cache son nom derrière un discours officiel qui se veut rassurant - tout va bien dans le meilleur des mondes Politico-People qu'est devenu la France-

En réalité des mensonges d'Etats pour cacher l'incurie de cette classe dirigeante et l'incapacité qu'elle démontre de jours en jours à être à l'écoute de ses concitoyens. Un pouvoir d'achat de plus en plus déprécié et des perspectives d'amélioration qu'on entrevoit plus. Le mot d'ordre pour éviter les débats de fonds, c'est : "tout va bien, dormez braves gens nous veillons sur vous". Effectivement, Edvige (fichiers de renseignement dangereux et liberticide) se met en place dans l'indifférence générale. Permettant ainsi la création d'un véritable Etat Policier.

La Poste, ce bien Public créé et financé par ses services et l'impôt des contribuables, depuis des années va être bradé au privé pour le plus grand bonheur de quelques actionnaires. Quid donc de l'obligation de service public? On peut d'ailleurs se demander si certaines missions du Trésor ne connaîtront pas le même sort à moyen terme?

Et puis un événement doit en chasser un autre, à la vitesse grand V, marquant ainsi la fin des temps aux réflexions nécessaires que mériterait de prendre tous citoyens et tous les acteurs politiques et économiques face à des bouleversements importants. Cette méthode d'ailleurs prouve ces limites et finit par lasser.

C'est pour combattre tout cela que nous devons rester mobiliser, et plus que jamais attentif aux atteintes et aux coups que nous porte cette caste d'affairistes au pouvoir. Le syndicalisme plus que jamais est un des meilleurs remparts à l'absolutisme et un des garants de la Démocratie.

***Vous tous, chers collègues qui êtes
attachés aux valeurs de Liberté,
d'Egalité, de Fraternité,
ne cédez pas devant ce fatalisme...
Rejoignez les Organisations
Syndicales et adhérez massivement
avant qu'il ne soit vraiment trop tard !***



Spécial Action Sociale...

L'action sociale au Ministère des Finances, ce sont :

- ☞ des biens collectifs (restaurants administratifs, foyers logements, résidences de tourisme),
- ☞ des services mutualisés (réservations de places en crèche, de logements, organisation de colonies de vacances),
- ☞ des prestations diverses (aides, prêts, subventions ...),

toute chose dont chacun peut bénéficier, de son arrivée dans l'administration et jusqu'à sa retraite comprise, quelque soit son grade et son statut.

C'est un acquis à faire connaître, à enrichir, à améliorer et à défendre, de façon à ce que tous nous puissions en bénéficier, et principalement ceux qui en ont le plus besoin !

Pour **SUD Trésor**, en ces temps de restructurations et de restrictions tous azimuts, il faut bien sûr penser à maintenir et développer l'action sociale.

Il faut aussi que chacun à sa place s'approprie le fonctionnement de nos services sociaux, en connaisse les possibilités et les limites, pour trouver une solution à son problème personnel d'abord, mais aussi pour collectivement peser sur ce fonctionnement.

Madame Fluchot, correspondante sociale des agents RGF en poste sur Paris, en correspondance avec Madame Renaudon qui s'occupe particulièrement du site NDV, a bien voulu nous recevoir pour 2 heures d'entretien.

Nous étions principalement intéressé par l'activité Logement, en cette période d'arrivée de nouveaux collègues sur la RGF : Paris est une ville chère, 25 € le m² pour les annonces privées (source « De particuliers à Particuliers »).

Scoop : vous devez trouver un logement ? Passez d'abord chez Madame Fluchot ! « Service et sourire pour tous dans le respect des règles et des possibilités »

Qu'est ce que les Services Sociaux au Ministère ? Depuis 2004, une organisation autour de trois associations :

- **L'AGRAF** : les cantines
- **L'EPAF** : les vacances (enfants et adultes)
- **L'ALPAF** : le logement,

avec chacune comité de direction, comité de surveillance et assemblée générale ...

Ces associations fonctionnent sous le contrôle de la **DPAEP (Direction des Personnels et de l'Adaptation de l'Environnement Professionnel)**, qui présente son budget et définit ses choix nationaux de politique sociale devant le **CNAS (Conseil National D'Action Sociale)**, organisme paritaire où siègent vos organisations syndicales. La **DPAEP** édicte des règles, que doivent suivre les trois associations. Par exemple :

- ☞ montant des tarifs de cantine (4% d'augmentation sont prévus cette année),
- ☞ barème des colonies de vacances
- ☞ normes d'attribution des logements,
- ☞ définition des bénéficiaires des différentes prestations ...

De la **DPAEP** dépendent les Délégations Départementales des Services Sociaux, qui gèrent l'action sociale pour tous les agents physiquement dans le département : le retraité en fonction de son lieu d'habitation, le salarié en fonction de l'implantation de son service. Ainsi, à la RGF, les collègues en poste au DIT site Montreuil sont rattachés aux services sociaux de Pantin (93).

Ces Délégations Départementales disposent d'un budget, le **Budget d'Initiative Locale**, dont elles rendent compte devant le CDAS, organisme paritaire pendant du CNAS. On connaît bien de ce Budget l'**Arbre de Noël** des enfants, mais selon les départements gravitent diverses prestations : ainsi, Paris est attaché à sa mini colonie de Toussaint, tandis que Pantin met l'action sur les sorties des nouveaux arrivés.

La Délégation Départementale abrite les **assistantes de service social**, agents placées directement sous l'autorité de la DPAEP, titulaires du diplôme d'Etat, **soumises au secret professionnel** : pour toutes difficultés d'ordre personnel, professionnel ou familial, n'hésitez pas à les contacter !

A PARIS :

Mme Catherine DELPIERRE
01.44.87.21.98

Mme Véronique SAGLIET
01.44.87.21.98

Ces correspondantes peuvent être rencontrées sur le temps de travail, une autorisation d'absence est accordée. Note 06-89 du 07 avril 2006

Interlocuteur direct des trois associations (EPAF, ALPAF et AGRAF), la Délégation Départementale coordonne l'action sociale auprès de chaque direction départementale du MINEFI, au travers de son réseau de « **correspondants sociaux** », relais et point d'accueil sur le lieu de travail.

A la RGF, c'est donc le rôle de Madame Fluchot et de Madame Renaudon, pour toutes les implantations à l'intérieur du périphérique, soit plus de 2000 collègues.

C'est un travail à plein temps : au-delà du simple relais vers la direction départementale, elles accueillent, proposent et suivent ensuite l'évolution des dossiers, participent à la gestion du Budget d'Initiative Local, interviennent en cas de dysfonctionnement (fermeture de cantine..).

Le logement

(Cantines et Loisirs seront pour une prochaine publication).

La recherche d'un logement en Ile de France s'apparente souvent à un parcours du combattant, du fait de la rareté de l'offre et des loyers élevés.

C'est une préoccupation majeure des nouveaux arrivés, mais aussi quand la famille évolue, ou en cas d'accident de la vie (plus ou moins grave : de la perte de revenu, du logement insalubre au non-renouvellement du bail ou même au drame familial).

La correspondante sociale est alors là pour proposer la solution qui dépannera d'abord, permettra ensuite de s'installer sereinement. Evidemment, résultat probable mais pas forcément atteint, pas forcément tout de suite, pas forcément Neuilly/Seine ...

Les solutions de dépannage :

Ce sont les **foyers logement**. Ils sont situés sur Paris intra-muros ou en très proche banlieue, des studios meublés en général (avec quelques appartements de plus grandes tailles pour les familles à dépanner et une résidence, à Issy les Moulineaux, type chambres d'étudiants, qui devrait être très bientôt restructurée en ensemble de studios).

Le prix moyen varie entre 350 et 450 € le très grand studio.

C'est une **solutions d'attente** : on ne peut y rester plus de 1 an. Ils sont donc proposés aux nouveaux arrivants, aux collègues en double résidences (famille restée en province), ou utilisés en cas d'urgence sociale : séparation, expulsion, drames divers et variés...

Madame Fluchot a satisfait à 100% les 60 demandes qui lui ont été présentées en 2007.

Les logements :

Toujours logements « sociaux », ils sont de deux types :

- Les logements du **parc préfectoral**
- Les logements attribués par le biais de l'**ALPAF**

Les dossiers doivent être impérativement déposés auprès des correspondantes sociales, qui conseillent et en suivent l'évolution.

Dans le cas d'insatisfaction dans le parc locatif du MINEFI, le dossier peut être transmis dans le parc Préfectoral géré au MINEFI. Dans ce cas, l'agent peut perdre le bénéfice d'une proposition dans le parc locatif, car il n'est pas possible de satisfaire la demande dans les deux secteurs en même temps. Néanmoins, le dossier peut faire la Navette entre les deux.

Depuis la création de la DGFIP les agents ont la possibilité d'accéder sur INTRANET au portail EOLE. Toutes les annonces de logements proposées par des particuliers sont désormais en ligne sur le portail EOLE/VIE DE L'AGENT/ACTIONSOCIALE/LOGEMENT.

Les personnes intéressées se mettront désormais directement en contact avec le propriétaire étant précisé que les services sociaux de la RGF ne disposent d'aucun renseignement complémentaire sur les logements proposés ni n'effectuent de visites.

Et si vous vous relogez par vous-même, n'oubliez pas de le signaler ! Notre correspondante sociale gère votre dossier dans la durée, et peut se trouver dans la situation d'insister pour des gens qui n'en ont plus besoin.

Le Parc Préfectoral :

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les logements ALPAF ne sont pas aussi « sociaux » que ceux du parc préfectoral :

Les loyers du **parc préfectoral** sont beaucoup moins chers. Ils sont donc réservés aux « petits salaires ».

Vous trouvez divers types de logements, en fonction des ressources du demandeur : PLAI, PLUS, PALULOS, PLS etc., ... On espère que ça ne correspond pas à des logements plus ou moins agréables.

Ces logements sont décrits sur le site du Ministère de la Fonction Publique www.bourse.fonction-publique.gouv.fr (cf. lien sur Alizé/services sociaux/Alpaf). Ils sont attribués en fonction de priorités matérialisées au travers d'une « fiche à points » ...

Au 31 juillet 2008, pour Paris, 51 offres étaient en ligne. Il y avait 206 748 fonctionnaires de l'Etat à Paris au 31 décembre 2007 (rapport 2008 de la fonction publique), et le Ministère des Finances, du fait de l'existence de l'ALPAF, n'est pas prioritaire.

Bref, c'est compliqué

☞ Le conseil est donc de faire l'ensemble des démarches avec votre correspondante sociale.

Les logements ALPAF

L'ALPAF est en fait un **organisme de réservation** de logements auprès des bailleurs sociaux. Elle dispose actuellement d'un « bon à réserver » de 8 800 logements sur l'Ile de France, plutôt la petite couronne que Paris.

